



Le 18 mars 2026

Bilan et perspectives

Comme habituellement, l'équipe du SNI-UNSA souhaite vous présenter son bilan 2025 et partager avec vous les enjeux et perspectives de cette année 2026.

NAO 2026

Malgré un point de départ plutôt bas avec une inflation annoncée à 1% par la Direction, nos interventions et notre pouvoir de négociation ont permis d'obtenir au final :

- Un budget de 1,6 % d'augmentation générale
- Un budget d'augmentation individuelle de 0,6% permettant de reconnaître le travail et l'engagement des salariés
- Une revalorisation des primes de 1,8%
- Le maintien du bonus pour les heures supplémentaires sans remise à zéro des compteurs.

Le SNI-UNSA continuera à négocier toutes les mesures en faveur d'une augmentation du pouvoir d'achat pour TOUS les salariés et de l'amélioration des conditions de travail. Plus que des paroles, ce sont les actes qui comptent.

INTÉRESSEMENT 2025

Pour 2025, le montant de la prime d'intéressement s'élève à 1864 €. Jamais le montant de cette prime n'a été aussi élevé !

Le SNI-UNSA sera toujours favorable à la mise en place d'un accord d'intéressement. D'années en années, nous négocions avec la Direction afin d'augmenter le budget alloué et de définir des objectifs atteignables. Là encore, nous agissons pour les salariés, le seul risque étant d'augmenter leur pouvoir d'achat.

FICHES DESCRIPTIVES D'EMPLOI

Voici un sujet sensible pour l'ensemble des salariés et qui, plus de 2 ans après sa mise en application, n'est toujours pas clos, même si nous comprenons que les FDE sont évolutives dans le temps. Vous êtes nombreux à nous faire remonter le manque de réactivité de la part de la Direction des Ressources Humaines à avancer sur les modifications, et donc par voie de conséquence, sur la cotation des FDE, étape indispensable pour pouvoir négocier la grille des salaires, conformément à l'engagement pris par la Direction des RH lors des NAO.

Le SNI-UNSA a plusieurs fois sensibilisé la Direction des Ressources Humaines sur la lenteur du traitement des FDE en lui demandant de prendre ce sujet à bras le corps pour le finaliser au plus vite. Nous parlons d'emplois qui existent sur le site depuis des années, comment aurions-nous pu imaginer qu'il faille plus de 2 ans pour les décrire correctement ?

Lors de la réunion du 3 mars dernier, nous avons fait une revue des FDE de *presque* tous les services, et relevé encore quelques modifications à apporter. Les organisations syndicales se sont mises d'accord pour planifier une rencontre le 5 mai afin de définir les modalités de diffusion globale des FDE réactualisées, avant de passer à la révision de la cotation.

Pour cela, nous avons demandé d'avoir pour chaque FDE la cotation détaillée par critère (*complexité de l'activité, connaissance, autonomie, contribution, encadrement/coopération, communication*), la communication du nombre de points et du groupe d'emploi n'étant pas suffisant pour vérifier si l'emploi a été coté correctement.

ACCORDS ET AVENANTS

Fidèle à ses valeurs, le SNI-UNSA a continué et continuera de négocier toute proposition allant dans le sens d'une amélioration pour les salariés, aussi bien en termes de conditions de travail que de pouvoir d'achat.

Ainsi, en 2025 et sur ce début d'année, nous avons signé :

- **Accord abondement sur la prime d'intéressement placée sur le Plan d'Epargne Entreprise** : ce dispositif était appliqué dans toutes les entreprises du groupe sauf chez FPT, cet accord rétablit donc l'équité de traitement au sein d'IVECO.Group en France.

- **Avenant à l'accord d'Intéressement** : Nous avons négocié une augmentation du montant global de la prime à 2000 € ainsi que l'instauration d'un dispositif permettant l'attribution d'une somme supplémentaire si nous parvenions à limiter le nombre d'objectifs mensuels non atteints.
- **Accord Astreinte** : Nous avons signé cet accord car les différents types d'astreinte ont été précisés, les modalités d'organisation ont été définies, la procédure d'appel des salariés d'astreinte a été revue et améliorée, un bonus a été instauré en fonction du nombre de volontaires et d'astreintes réalisées.
- **Accord Aménagement du temps de travail**

En revanche, le SNI-UNSA n'a pas signé l'avenant à l'accord d'indemnisation du transport : il est hors de question de supprimer des acquis, même si cela ne concerne qu'une quinzaine de salariés cadres avec voitures de fonction, sous prétexte d'une harmonisation – par le bas - de tous les établissements du groupe.

ACTIONS ET RÉALISATIONS DIVERSES À L'INITIATIVE DU SNI-UNSA

- Attribution d'une prime de dégressivité pour les salariés qui passent de VSD en SD
- Médailles du travail : rattrapage par la Préfecture de la non-prise en compte des années passées à l'école technique pour les salariés de Saône-et-Loire concernés
- Officialisation des superviseurs Usinage et Montage ad interim depuis plusieurs années
- Jobs posting internes pour des postes en maintenance
- Attribution sur demande de cartes bleues professionnelles aux salariés concernés par des déplacements fréquents ou de longue durée
- Car buffer AISI : mise en place d'un groupe de travail pour résoudre les nombreux dysfonctionnements
- Indication de la mention "**AS**" dans le calendrier sur le bulletin de paie pour identifier les jours d'astreinte
- Remplacement du mobilier dans les aires de repos (en cours)

A venir cette année :

- Fourniture de nouveaux appareils électroménagers dans les réfectoires
- Etude pour transformer le local de stockage en aire de repos pour les salariés du bâtiment C3

En 2026, nos points d'attention porteront entre autres sur :

- La négociation d'un nouvel accord d'intéressement
- La négociation d'un accord sur l'aménagement de fin de carrière
- La création d'une grille des salaires liée à la nouvelle classification des emplois
- La réactualisation de l'Accord Indemnités de transport.

Le SNI-UNSA s'investit au quotidien sur toutes les questions d'ordre économique, de santé, de sécurité, de conditions de travail, en faisant remonter vos préoccupations au travers des diverses instances en place (CSE, CSE Central, CSSCT, Commissions).

Notre équipe est à vos côtés pour vous conseiller, vous orienter, vous accompagner et défendre vos intérêts :



Arnaud
PESSIN



François
BONNET



Marianne
PEDRINELLI



Carine
BRAMARD



Sébastien
LISTRAT



Sébastien
KARLINSKI



Anne
BERTHOT



Mario
ALFANO



Nicolas
PIC



Géraldine
LALLEMAND



Sébastien
LECLERC



Mohamed Aly
DOUMBOUYA

Pour nous contacter :



06 23 63 89 51



sni_fpt_bly@orange.fr

Retrouvez toutes les infos pratiques sur la vie syndicale sur :



www.sni-fpt.org